

### **COMPTE-RENDU**

### **DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU JEUDI 30 JANVIER 2014 à 17h30**

**PRESENTS**: M. Grenet, Maire-Président; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé (jusqu'à la délibération n° 17), Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Chabaud-Nadin, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, MM. Bergé (à partir de la délibération n° 40), Barrère, Conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR:** M. Millet-Barbé à Mme Dumas (à partir de la délibération n° 18), M. Soroste à M. Pommiez, Mme Boé à M. Lacassagne, Mme Darmendrail à M. Grenet, Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé, Mme Capdevielle à M. Etcheto, M. Bergé à Mme Thicoïpé (jusqu'à la délibération n° 39).

**EXCUSE**: M. Ugalde.

**ABSENTS**: M. Arandia, Mme Loupien-Suares.

**SECRETAIRE**: Mme Salducci.

*ಎ*ಎಎಎಎ

### **ADMINISTRATION GENERALE**

1. Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales (rapporteur : M. le Maire).

Le conseil municipal prend acte de la communication dudit compte-rendu. Pas de vote.

### **CULTURE ET PATRIMOINE**

- 2. Musée Bonnat Helleu Projet scientifique et culturel Transmission aux services de l'Etat pour validation (rapporteur : M. Etchegaray).
- M. le Maire est autorisé à transmettre à la Drac Aquitaine, le projet scientifique et culturel du musée Bonnat-Helleu, afin d'en obtenir la validation auprès des services de l'Etat. Adopté à l'unanimité.

## 3. Musée Bonnat-Helleu - Convention de collaboration scientifique avec le musée du Louvre pour la réalisation du récolement de la collection Bonnat (rapporteur : M. Etchegaray).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention. Adopté à l'unanimité.

# 4. Convention de partenariat entre la Ville de San Sebastián et la Ville de Bayonne pour la mise en œuvre et l'itinérance de l'exposition « René Cassin, le droit à la Paix » (rapporteur : Mme Bisauta).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention. Adopté à l'unanimité.

## 5. Donation de l'œuvre « Zupstitut » par la Ville de Bayonne au Frac Aquitaine (rapporteur : Mme Demont).

Le conseil municipal accepte cette donation et autorise M. le Maire à signer, sous réserve de l'accord du conseil d'administration du Frac, la convention correspondante. Accepté à l'unanimité.

## 6. Convention de partenariat entre l'Institut culturel basque et la Ville de Bayonne (rapporteur : M. Etchegaray).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention. Adopté à l'unanimité.

# 7. Label Ville et Pays d'art et d'histoire — Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine pour le programme d'animations 2014 (rapporteur : M. Etchegaray).

M. le Maire est autorisé à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible. Adopté à l'unanimité.

## 8. Centenaire 1914-1918 : programme culturel et patrimonial de la Ville de Bayonne - Demande de subventions (rapporteur : Mme Chevrel).

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles. Adopté à l'unanimité.

## 9. Dépôt de la Tapisserie de Belloc au Château Vieux — Convention entre la Ville de Bayonne et le 1<sup>er</sup> RPIMa (rapporteur : M. Pommiez).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention. Adopté à l'unanimité.

## 10. Médiathèque – Quatrième vente de documents réformés (rapporteur : Mme Demont).

Le conseil municipal approuve l'organisation de cette vente, en fixe le tarif et autorise le principe du reversement de la recette générée au bénéfice de l'association Libre Plume. Adopté à l'unanimité.

## 11. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Approbation du plan de récolement décennal (rapporteur : M. Etchegaray).

Le conseil municipal approuve ledit plan de récolement décennal. Adopté à l'unanimité. 12. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation du don, par Monsieur François Jarry, d'une maquette de la corvette « La Sapho » (rapporteur : Mme Castel).

Le conseil municipal accepte ce don et remercie, au nom de la Ville, M. Jarry. Adopté à l'unanimité.

13. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation du don, par Monsieur Jean-Louis Lenfant, d'un carnet de croquis d'Emile Boeswillwald (rapporteur : Mme Demont).

Le conseil municipal accepte ce don et remercie, au nom de la Ville, M. Lenfant. Adopté à l'unanimité.

14. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation du don, par l'association Bayonne Centre Ancien, d'un portrait d'Alfred de Gramont (rapporteur : Mme Demont).

Le conseil municipal accepte ce don et remercie, au nom de la Ville, le président de l'association.

Adopté à l'unanimité.

15. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation du don, par Monsieur Jean-Antoine Personnaz, de 12 affiches de festivals de jazz (rapporteur : Mme Demont).

Le conseil municipal accepte ce don et remercie, au nom de la Ville, M. Personnaz. Adopté à l'unanimité.

### **DEVELOPPEMENT DURABLE**

16. Création et exploitation d'un réseau de chaleur par la distribution d'énergie calorifique de la Ville de Bayonne — Terrain d'implantation de la chaufferie bois — Demande de subvention auprès de l'Agglomération Côte Basque-Adour (rapporteur : Mme Bisauta).

M. le Maire est autorisé à solliciter une subvention de 268 000 €. Adopté à l'unanimité.

### **EDUCATION ET VIE SOCIALE**

17. Convention de partenariat entre l'Espace socio-culturel municipal et l'association Cultures du Cœur Pyrénées-Atlantiques (rapporteur : M. Millet-Barbé). M. le Maire est autorisé à signer ladite convention. Adopté à l'unanimité.

### **ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS**

18. Muséum d'histoire naturelle – Approbation du plan de récolement décennal (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

Le conseil municipal approuve ledit plan de récolement décennal. Adopté à l'unanimité.

### **ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE**

19. Convention d'occupation du domaine privé de la Ville et d'utilisation privative de canalisations du domaine public, consentie à ERDF, allée de Laplane, pour l'implantation d'un poste de transformation (rapporteur : M. Lacassagne).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention. Adopté à l'unanimité.

### **FETES TRADITIONNELLES**

20. Dispositions complémentaires aux tarifs d'occupation du domaine public (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal approuve les dispositions et tarifs proposés qui entreront en vigueur dès l'édition 2014 des fêtes de Bayonne.

Adopté à l'unanimité.

21. Corso 2014 - Conventions de mise à disposition d'un local au profit des associations participantes et versement d'acomptes (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer les conventions nécessaires et approuve le versement à chacun des dix réalisateurs d'un acompte fixé à 2 000 €. Adopté à l'unanimité.

### **FINANCES**

22. Versement d'avance sur subvention par anticipation au vote du budget primitif 2014 (rapporteur : M. Pommiez).

Le conseil municipal approuve le versement d'une avance de 5 000 € à l'association Praxis. Adapté à l'unanimité.

23. Exercice 2014 - Subventions exceptionnelles aux associations (rapporteur : M. Pommiez).

Le conseil municipal approuve l'attribution des subventions proposées. Adopté à l'unanimité.

24. Autorisations budgétaires d'investissement complémentaires par anticipation au vote du budget primitif principal 2014 (rapporteur : M. Pommiez).

M. le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater ces dépenses d'investissement.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

MM. Soudre, Etcheto et Mme Thicoïpé ne participent pas au vote.

Adopté à la majorité.

25. Ajustement et mise à jour du bilan comptable du budget annexe de l'eau (rapporteur : M. Pommiez).

Le conseil municipal approuve l'ajustement et la mise à jour du bilan comptable du budget annexe de l'eau, tel que présenté et autorise M. le Trésorier municipal à procéder aux écritures de régularisation correspondantes.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

## 26. Fixation des durées d'amortissement pour le budget annexe de l'eau (rapporteur : M. Pommiez).

Le conseil municipal adopte les durées d'amortissement proposées.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Adopté à la majorité.

### **FONCIER**

## 27. Secteur Paul Pras – Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'une partie de la parcelle BV 92 (rapporteur : M. Pommiez).

Le conseil municipal prononce la désaffectation et constate le déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle BV 92.

MM. Soudre, Etcheto et Mme Thicoïpé s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

## 28. Cession d'un terrain sis avenue Paul Pras à la Société d'Equipement des Pays de l'Adour et autorisation de dépôt des demandes de permis de démolir et de construire (rapporteur : M. Pommiez).

M. le Maire est autorisé à signer les documents permettant la concrétisation de cette cession au prix de 406 350 € et la SEPA est autorisée à déposer la demande de permis de démolir et de construire nécessaire.

MM. Soudre, Etcheto et Mme Thicoïpé s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

## 29. Site de l'ancienne piscine Sainte-Croix – Désaffectation et déclassement du domaine public routier et de ses dépendances (rapporteur : M. Gouffrant).

Le conseil municipal prononce la désaffectation et constate le déclassement du domaine public d'une partie des parcelles AR 126 et 128.

Adopté à l'unanimité.

# 30. Site de l'ancienne piscine Sainte-Croix — Cession des terrains à la société Groupe Pichet et autorisation de dépôt des demandes de permis de démolir et de construire (rapporteur : M. Gouffrant).

M. le Maire est autorisé à signer les documents permettant la concrétisation de cette cession au prix de 4 700 000 € et la société Groupe Pichet est autorisée à déposer les demandes de permis de démolir et de construire nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

## 31. Désaffectation et déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle BD 238 sise rue Jules Balasque (rapporteur : M. Gouffrant).

Le conseil municipal prononce la désaffectation et constate le déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle BD 238.

Adopté à l'unanimité.

## 32. Echange de terrains sis rue Jules Balasque entre la Ville de Bayonne (parcelle BD 238p) et la SCI de la Villa Felca (parcelle BD 384p) (rapporteur : M. Gouffrant).

M. le Maire est autorisé à signer les documents permettant la concrétisation de cet échange avec soulte des terrains visés.

Adopté à l'unanimité.

## 33. Annulation du cahier des charges du lotissement du Petit Basque sis chemin de Trouillet (rapporteur : M. Gouffrant).

M. le Maire est autorisé à signer les actes permettant la validation de cette annulation. Adopté à l'unanimité.

34. Convention de mise à disposition par l'EPFL Pays Basque au profit de la commune de Bayonne de locaux sis quai de Lesseps — Avenant n° 2 (rapporteur : Mme Lauqué).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention. Adopté à l'unanimité.

35. Convention de mise à disposition au profit du CCAS de locaux sis quai de Lesseps – Avenant n° 2 (rapporteur : Mme Lauqué).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention. Adopté à l'unanimité.

#### MOBILITE

36. Stationnement — Acquisition et mise en service de divers matériels pour les parcs de stationnement — Signature du marché relatif au lot 5 (rapporteur : M. Labayle).

M. le Maire est autorisé à signer le marché relatif au lot 5 avec la société Thales ainsi qu'à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement du marché conclu. Adopté à l'unanimité.

### RENOVATION URBAINE

37. Quartier des Hauts de Bayonne, place des Gascons - Convention de cofinancement d'une mission d'étude commerciale avec l'EPARECA (rapporteur : Mme Castel).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention. Adopté à l'unanimité.

### **RESSOURCES HUMAINES**

38. Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs proposée. Adopté à l'unanimité.

39. Mise à disposition d'apprentis auprès d'entreprise établies dans un autre Etat membre de l'Union Européenne (rapporteur : Mme Durruty).

M. le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ce dispositif. Adopté à l'unanimité.

Mission Développement Durable - Attribution d'une gratification de stage à Monsieur Baptiste Pacou.

Rapport retiré de l'ordre du jour.

### SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

## 40. Approbation du règlement du service public de l'assainissement non collectif (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

Le conseil municipal approuve les nouveaux termes du règlement du Spanc proposés. Adopté à l'unanimité.

## 41. Prestations d'entretien des installations – Approbation de la convention type et des tarifs 2014 (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

Le conseil municipal approuve les tarifs 2014 proposés et autorise M. le Maire à signer les conventions avec chacun des usagers intéressés par ce service. Adopté à l'unanimité.

### **SPORTS**

# 42. Construction par la SASP Aviron Bayonnais Rugby Pro d'un bâtiment pour le centre de formation et l'ensemble des activités administratives et sportives - Bail à construction sur un terrain situé rue Montalibet (rapporteur : M. Jaussaud).

M. le Maire est autorisé à signer avec la SASP Aviron Bayonnais Rugby Pro le bail à construction d'une durée de 60 ans moyennant une redevance annuelle de 5 000 €.

MM. Soudre, Etcheto, Mme Thicoïpé et M. Bergé s'abstiennent. Adopté à la majorité.

### **URBANISME**

## 43. Reconnaissance du schéma directeur d'aménagement du port de Bayonne (rapporteur : M. le Maire).

Le conseil municipal prend acte de la démarche menée et reconnaît l'existence du schéma directeur d'aménagement du port de Bayonne.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

Adopté à la majorité.

## 44. Zone de restauration immobilière – Attribution de subventions par la Ville (rapporteur : M. Lacassagne).

Le conseil municipal approuve le versement des subventions pour un total de 37 009,17 €.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

Adopté à la majorité.

#### *ನುನುನು*

### La séance est levée à 19h45.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 30 janvier 2014.

-000-000-000-000